

DEC143039DR18

Décision portant nomination de M. Yann CICZORA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8204 intitulée Centre d'Infection et d'Immunité de Lille

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC10A004DSI portant création de l'unité mixte n°8204 intitulée Centre d'Infection et d'Immunité de Lille et nommant M. Camille LOCHT en qualité de directeur ;

Considérant que M. Yann CICZORA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 09 au 10/10 du 06 au 07/11 et du 04 au 05/12/2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Yann CICZORA, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8204 intitulée Centre d'Infection et d'Immunité de Lille, à compter du 05/12/2014.

M. Yann CICZORA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Yann CICZORA est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille., le 12/03/2014



Le directeur de l'unité
Camille LOCHT

Fait à Lille, le 12/03/2014

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université de Lille 2
Xavier VANDENDRIESSCHE

Visa du Délégué régional de l'INSERM
Samir OULD-ALI

Visa du Directeur de l'Institut Pasteur de Lille
Patrick BERCHE